



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

GRAND PRIX DE TRIATHLON

1^{ère} ÉTAPE - DUNKERQUE

DIMANCHE 13 JUIN 2021





COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant du Comité d'Organisation :

CARDINAEL Patrice – Président du TRIATHLON LITTORAL 59

Représentant du Bureau Exécutif :

GEOFFROY Christine – Vice-présidente de la F.F.TRI

Chef de projet Grand Prix :

BORDELOT Pierre

Officiels Techniques :

GOMEZ Didier et LE BAIL Alain

Officiels Arbitres :

COURTOIS Hervé et VANDERPLANCKE Julien

Responsable Communication :

DECHARRIERE Alisson

Animation :

CATTIAUX Eric et LAFLEUR Rémy

Chronométrage :

PROLIVE SPORT





PROGRAMME

	ÉPREUVE FÉMININE	ÉPREUVE MASCULINE
SAMEDI 12 JUIN 2021		
ENTRAÎNEMENT NATATION (Piscine Olympique de Dunkerque)	16h00 à 19h00 <i>Dernière entrée en l'eau 18h30</i>	
ACCUEIL – RETRAIT DES DOSSARDS	18h00 à 19h00	
DIMANCHE 13 JUIN 2021		
OUVERTURE AIRE DE TRANSITION	10h15 à 11h00	13h15 à 14h00
REGROUPEMENT AIRE D'APPEL	11h00	14h00
MISE EN BOX AIRE DE DÉPART	11h10	14h10
DÉPART	11h15	14h15
PROTOCOLE	12h30	15h30
CONTRÔLE ANTI-DOPAGE	<i>Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	





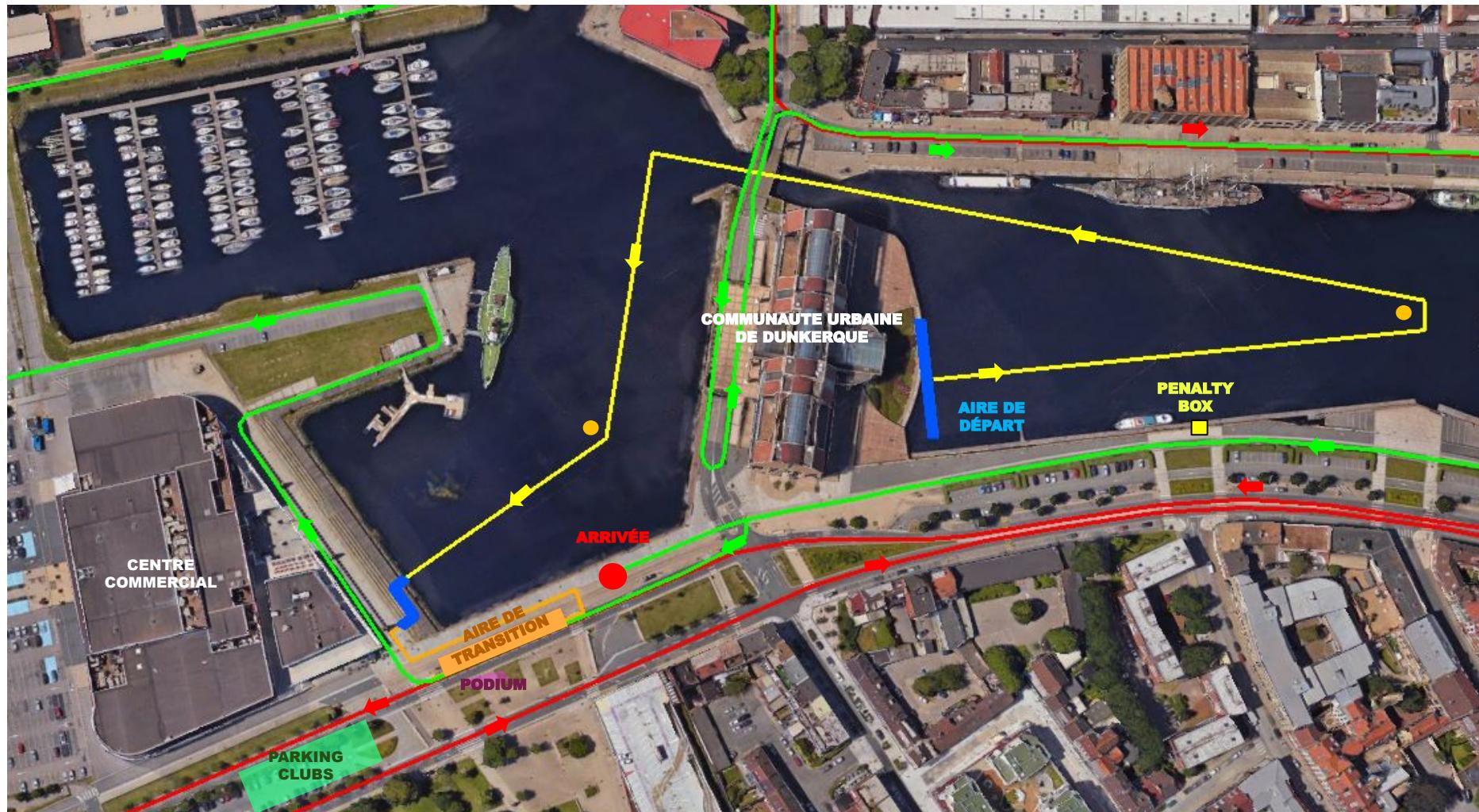
COMPOSITION DES DIVISIONS

HOMMES	NUMÉROTATION	FEMMES
POISSY TRIATHLON	1 à 5	POISSY TRIATHLON
TRIATHLON CLUB LIEVIN	6 à 10	METZ TRIATHLON
ST JEAN-DE-MONTS VENDEE TRIATHLON	11 à 15	TRI VAL DE GRAY
METZ TRIATHLON	16 à 20	ISSY TRIATHLON
VALENCE TRIATHLON	21 à 25	TRIATHLON CLUB LIEVIN
LES SABLES VENDEE TRIATHLON	26 à 30	LES TRITONS MELDOIS
MONTLUCON TRIATHLON	31 à 35	TRIATHLON CLUB CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE 36
VITROLLES TRIATHLON	36 à 40	T.C.G. 79 PARTHENAY
TRIAETHL'AIX	41 à 45	VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON
TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE	46 à 50	LA ROCHELLE TRIATHLON
MONTPELLIER TRIATHLON	51 à 55	STADE POITEVIN TRIATHLON
CHAMBERY TRIATHLON	56 à 60	GROUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE SAONE
SAINTE GENEVIEVE TRIATHLON	61 à 65	SARDINES TRIATHLON
EVREUX A.C. TRIATHLON	66 à 70	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
TRI VAL DE GRAY	71 à 75	TRI SAINT AMAND DUN 18
VERSAILLES TRIATHLON	76 à 80	TRIATHLON TOULOUSE METROPOLE
ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES		ATHLÈTES SUPPLÉMENTAIRES



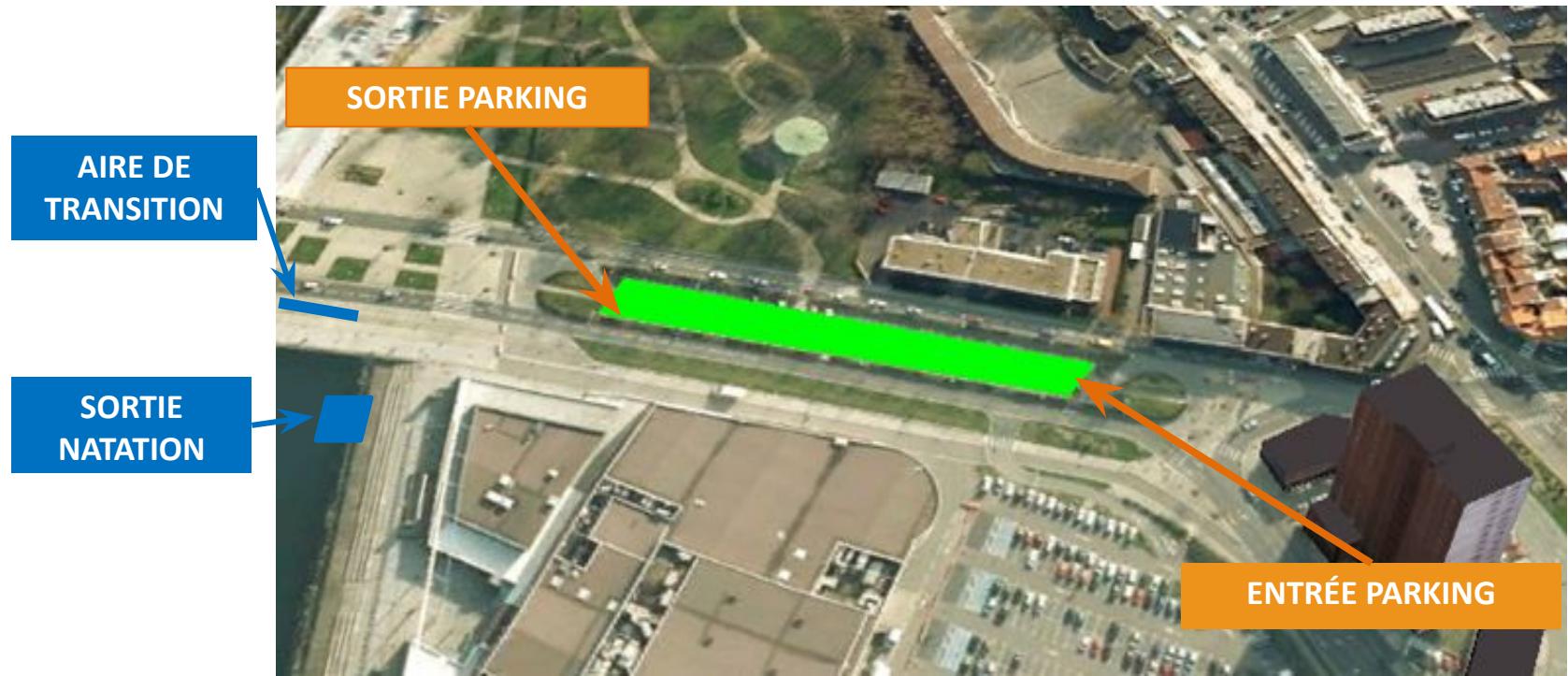


IMPLANTATION GENERALE



Le parking « Marine 1 » est réservé pour les équipes de Division 1. Il se situe sur le parcours vélo, à 100m de la zone de transition. Les entrées et sorties de ce parking seront interdites dans les créneaux suivants :

- de 11h00 à 12h30,
- de 14h00 à 15h30,
- de 16h15 à 18h30.





RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (ITU) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

[Cliquez ici pour accéder aux Réglementations](#)



Lors du retrait des dossards, le représentant du club, doit vérifier l'exactitude des données de l'équipe concernant et les valider en émargeant :

- La présentation des licences n'est pas obligatoire. Néanmoins, les athlètes doivent pouvoir présenter leur licence en cas de requête.
- Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un membre de l'équipe ou du club sur présentation de sa licence fédérale.

La composition de l'équipe de course doit être donnée lors du retrait des dossards. **En cas de changement, toute modification de la composition devra se faire au plus tard, 1 heure avant l'ouverture de l'AT, auprès de l'officiel technique référent.**

En cas de difficulté pour vous rendre au retrait des dossards dans les horaires définis par l'organisateur, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un tiers, sous réserve de la présentation d'une procuration (papier ou dématérialisée).

La composition de l'équipe devra obligatoirement lui être donnée avec la procuration. C'est cette composition qui sera officielle lors du retrait des dossards de votre équipe.

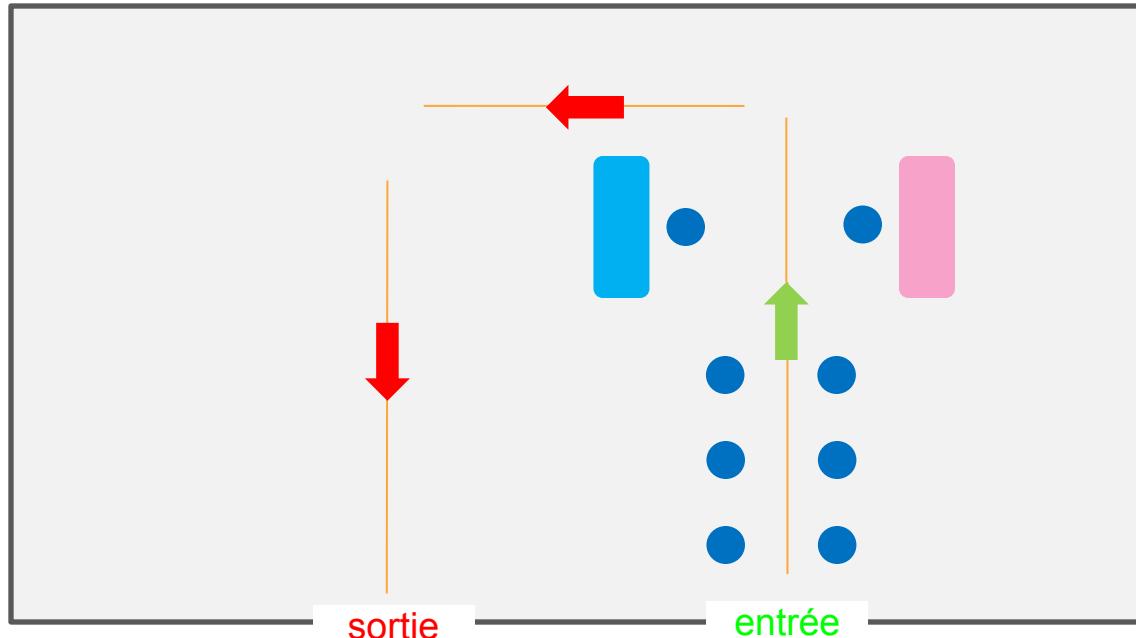
Les clubs labellisés « Ecole de triathlon » peuvent inscrire un ou plusieurs concurrents U23 de nationalité française en Athlètes Supplémentaires:

Écoles ***	: 3 athlètes supplémentaires
**	: 2 athlètes supplémentaires
*	: 1 athlète supplémentaire

Le retrait des dossards se tiendra dans les locaux de la **Communauté Urbaine de Dunkerque** (Rue du Pertuis de la Marine, 59140 Dunkerque) **le samedi 12 juin de 18h00 à 19h00**.

Au regard de la situation sanitaire actuelle :

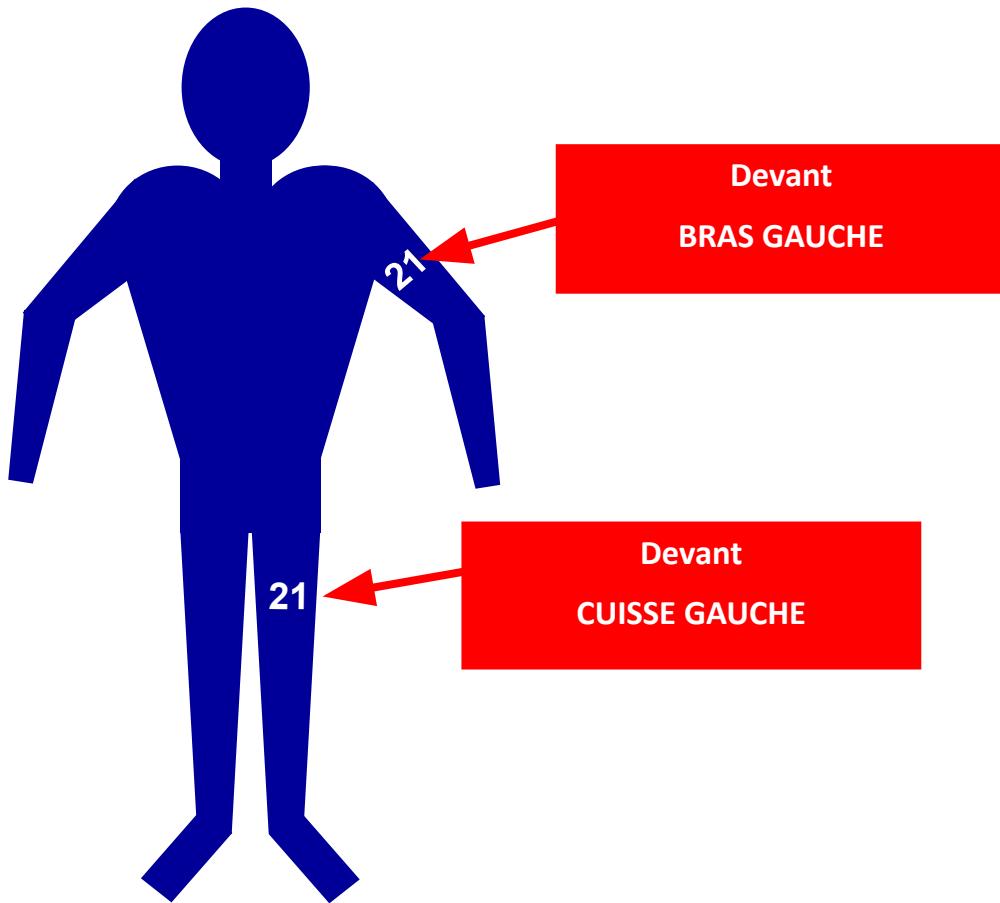
- Le port du masque est obligatoire pour tous ;
- Un sens de circulation unique est mis en place ;
- **Un seul représentant équipe est autorisé** à retirer les dossards de l'équipe.



ACCÈS À L'aire de transition POSITIONNEMENT DES TATOUAGES

ATTENTION :
ne pas confondre
les numéros 6 et 9

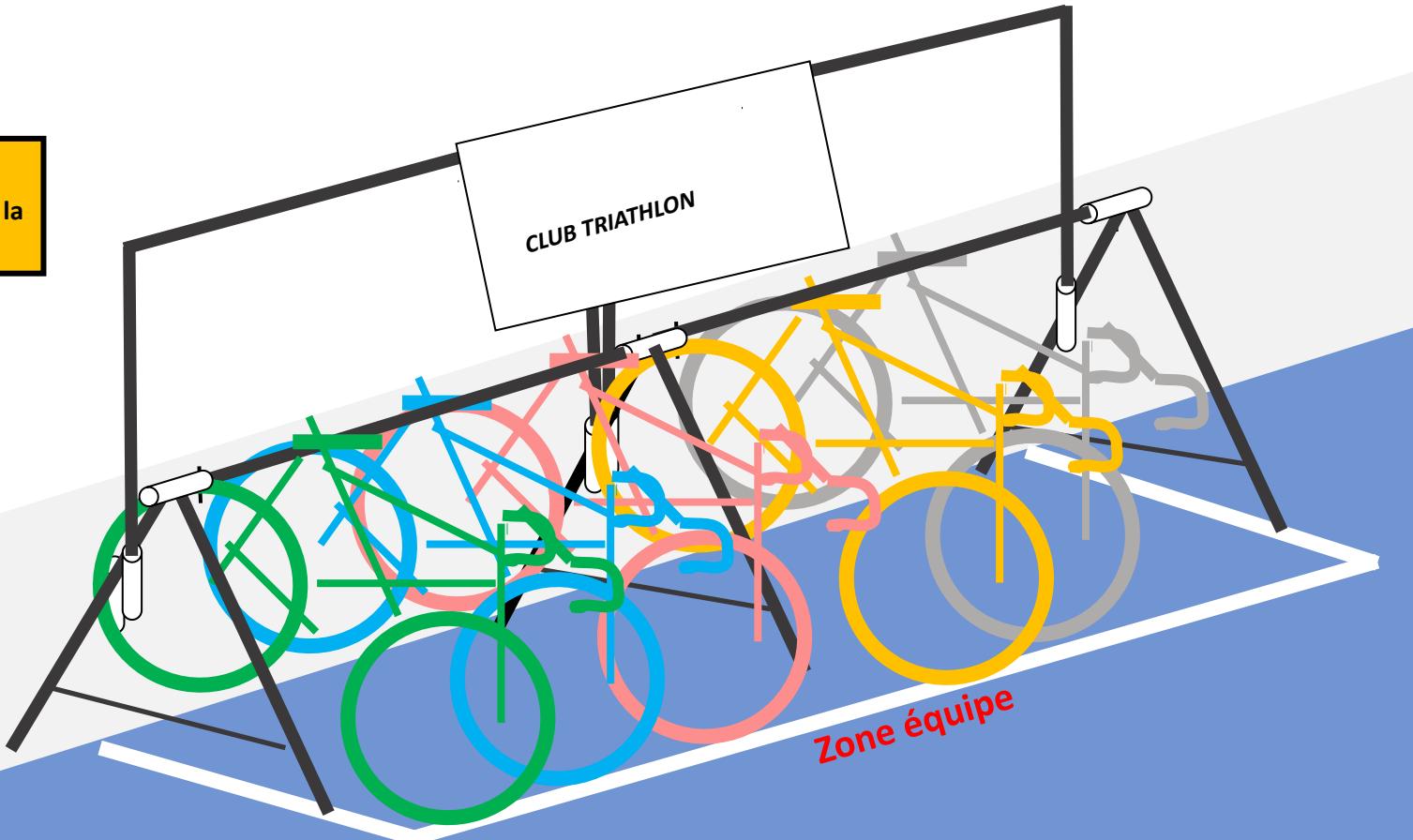
Les marquages devront être
parfaitement identifiables
de face et à l'horizontal



L'emplacement des équipes est identifié par des panneaux clubs.

Les athlètes supplémentaires occupent un box spécifique.

ACCROCHAGE :
Accrochage des vélos par la selle au départ.





ACCÈS À L'aire de transition

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

L'ensemble des athlètes de l'équipe doivent revêtir une tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club.

L'accès à votre emplacement de club ne pourra se faire que si l'ensemble des athlètes du club est présent.

La zone de chaque équipe est matérialisée : chaque équipier doit y déposer ses affaires de course. Seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe.

Tout positionnement de matériel hors de cette zone ou empiétant à l'extérieur sera sanctionné d'une pénalité de temps.

Considérant les conditions sanitaires actuelles, **un coach par équipe**, clairement identifié par un bracelet, est autorisé à accompagner les athlètes jusqu'à leurs emplacement.

L'aire de Transition se situe Rue des fusiliers marins, côté zone d'arrivée.



Non respect des horaires prévus sur l'Exposé de course

- 1^{er} retard** = Appel de l'équipe en dernière position lors de la procédure de départ
- 2^e retard** = Appel de l'équipe en dernière position + 5 points de pénalité
- 3^e retard** = Appel de l'équipe en dernière position +10 points de pénalité

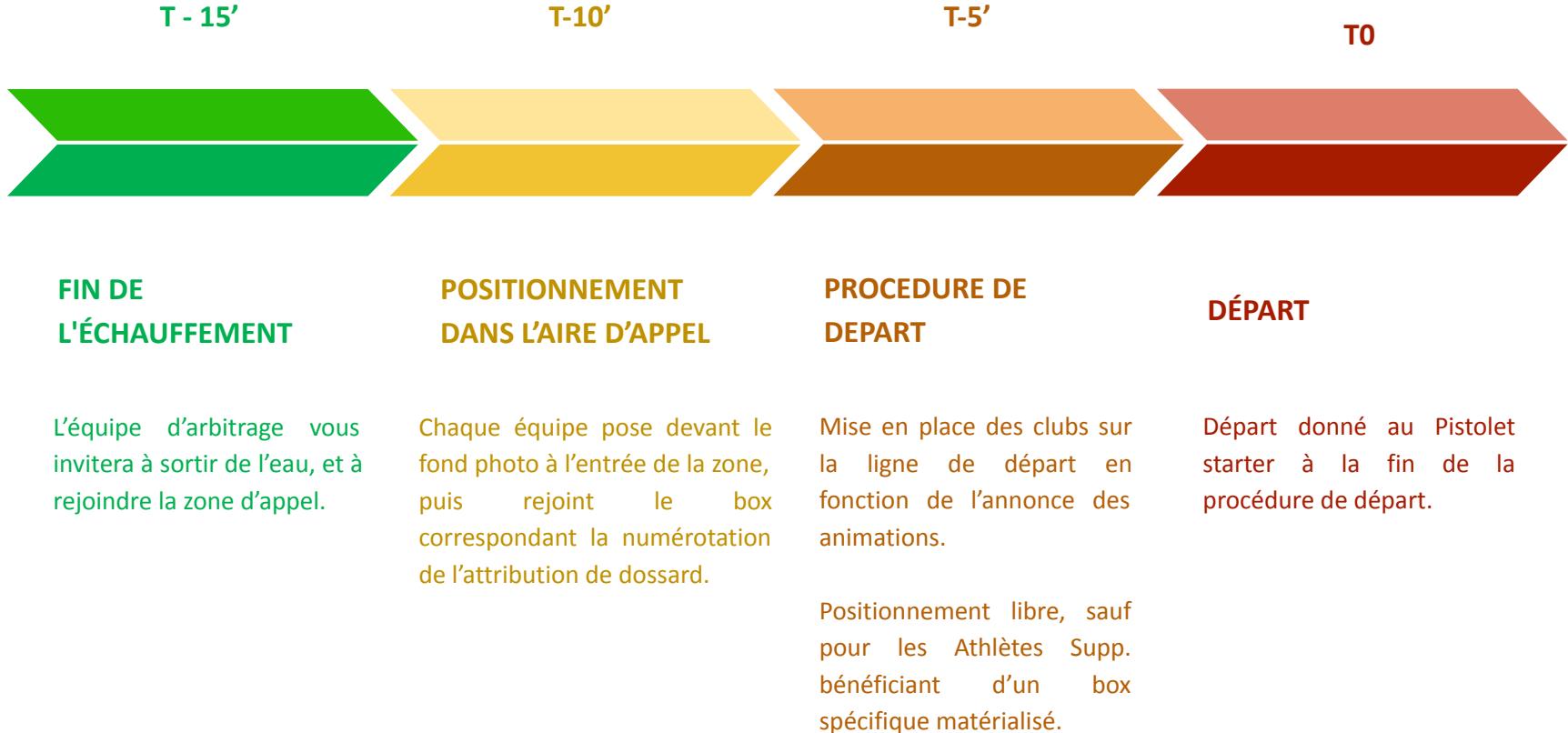
Cumulatif sur l'ensemble des étapes de la saison

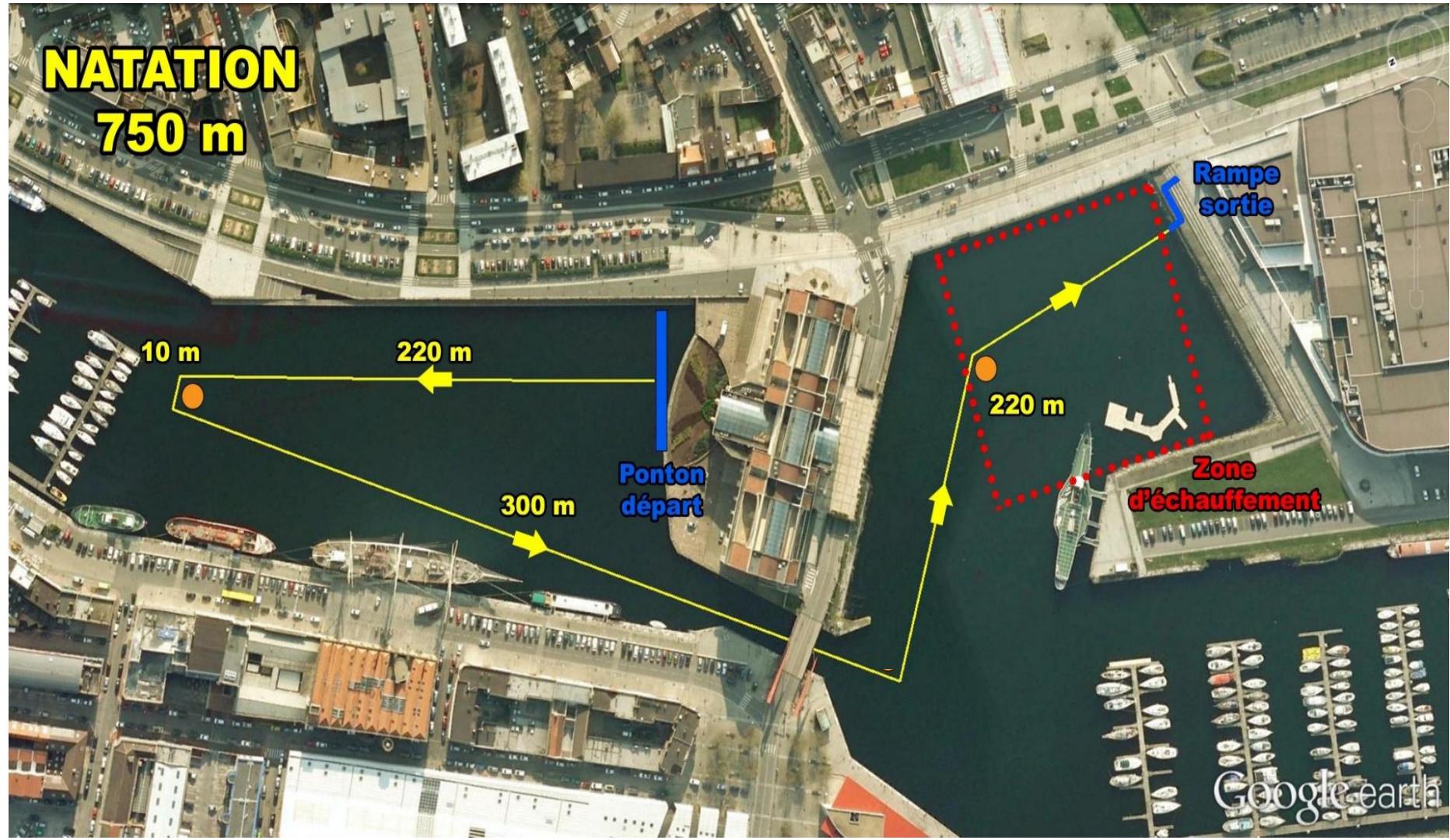
Vérification de la conformité des prolongateurs :

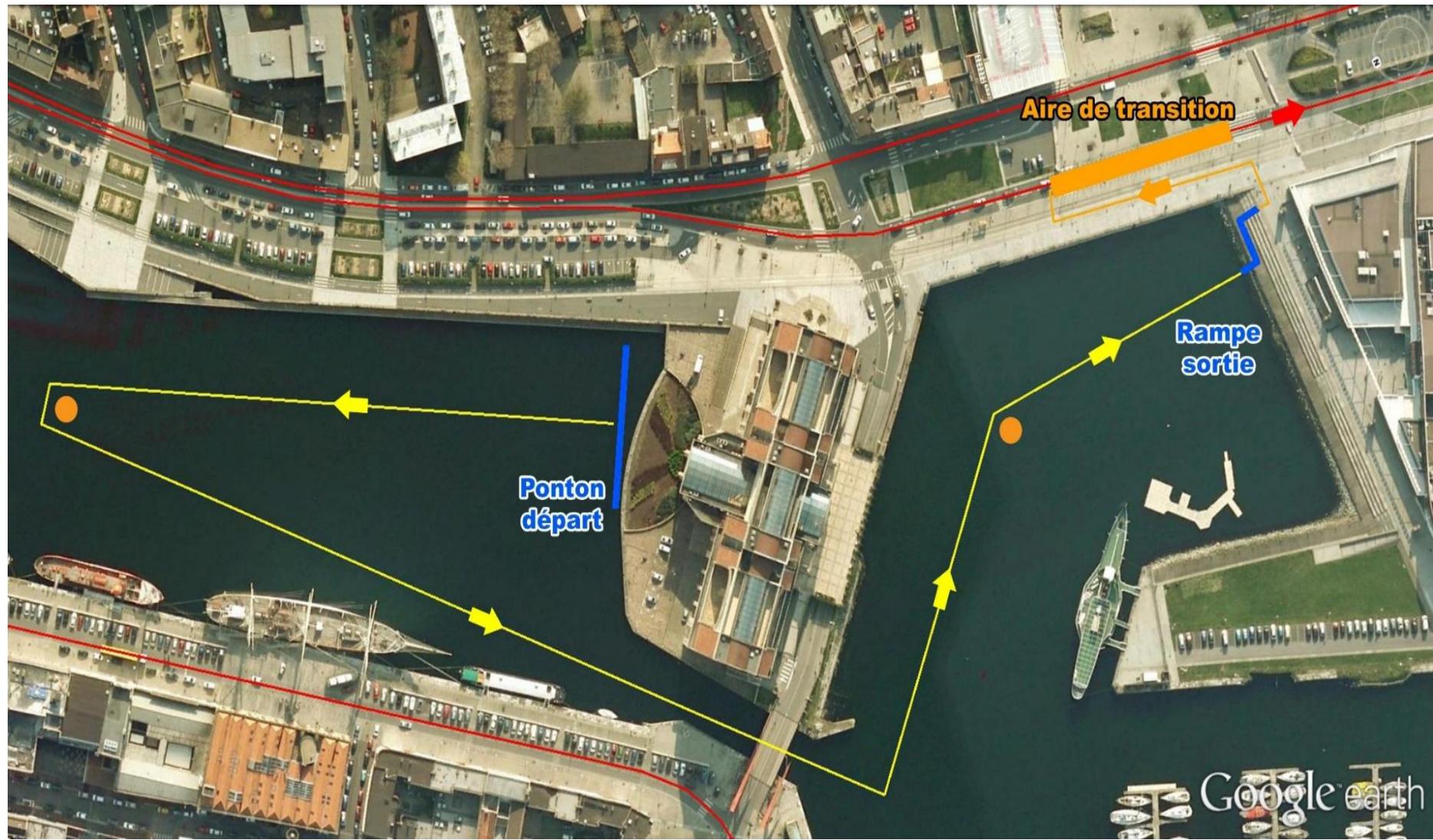
Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité. Les arbitres assureront une permanence pour le contrôle facultatif préalable des prolongateurs et des tenues de course.

En cas de non-conformité, 2 points de pénalité par vélo (*points de pénalité ajoutés au total de l'équipe*).











Règle « rattrapé-éliminé » :

Les athlètes masculins doublés lors de l'épreuve cyclisme sont mis hors-course.

Les athlètes féminines ayant deux tours de retard sur la tête de course sont mises hors-course.

Aspiration-abri, drafting autorisé :

Pour les courses féminines, nous rappelons qu'il est interdit, pour les concurrentes doublées, de prendre abri derrière les athlètes qui ont un tour de plus.

Assistances :

Entraide matérielle possible au sein d'une même équipe, y compris le cadre, uniquement entre les membres qui composent l'équipe.

Les roues de rechange seront déposées dans une zone définie sous la surveillance de l'organisation, situé au niveau du $\frac{1}{2}$ tour avant de rentrer dans l'aire de transition.



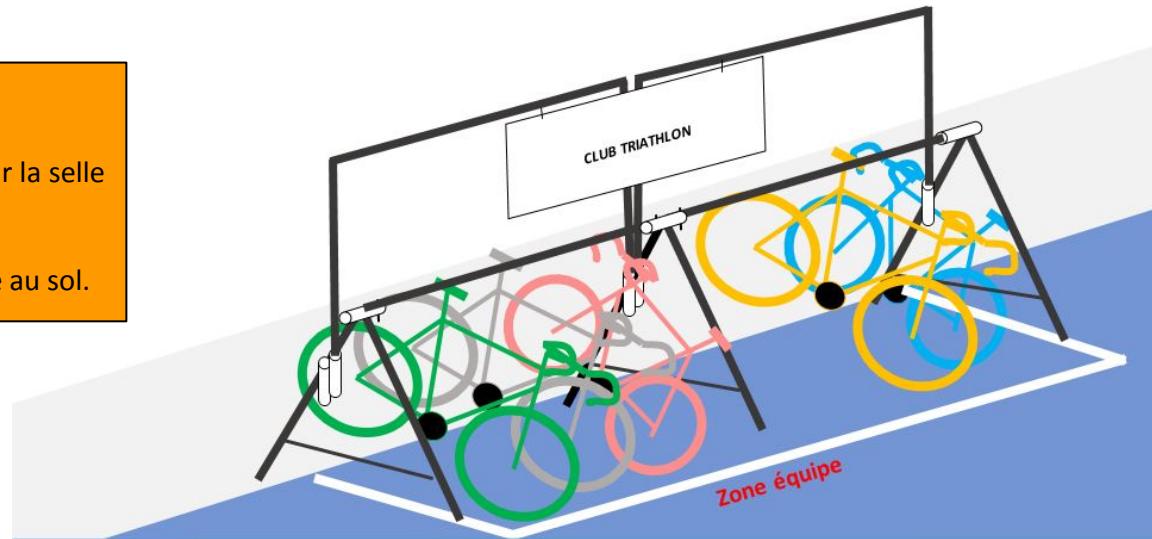
DÉPART
COURSE À PIED

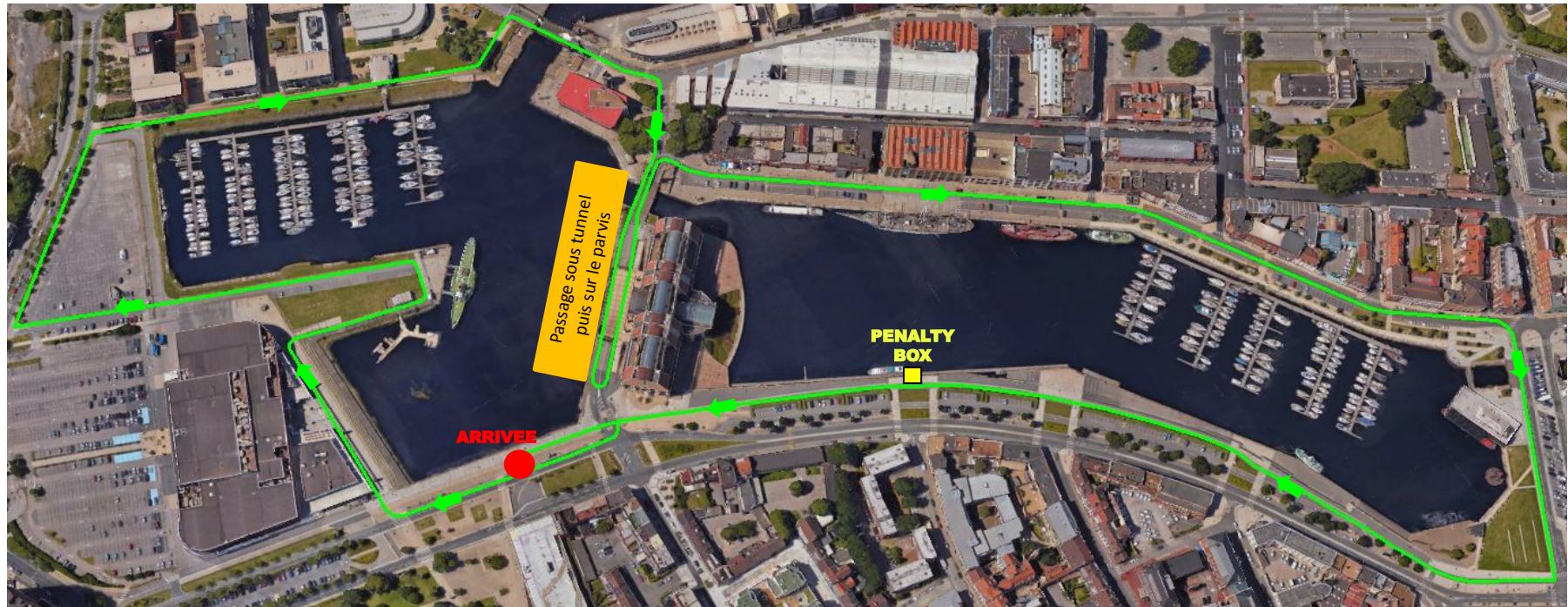


ACCROCHAGE :

Accrochage des vélos indifféremment par la selle ou le guidon.

NB : Pénalité de temps si le vélo est posé au sol.





**2 boucles
de 2,5 km**

Toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie cycliste et ne relevant pas du carton rouge seront sanctionnées d'une pénalité de temps exécutée dans la zone de pénalité dédiée ou « PENALTY BOX ».

Zone identifiée par une tente et un oriflamme jaune PENALTY BOX.

Affichage du numéro de l'athlète par « magnet » sur un tableau blanc situé avant la zone de pénalité (un coefficient multiplicateur est apposé au numéro de l'athlète si celui-ci a plusieurs pénalités).

Le triathlète est responsable de la prise de connaissance de cette information et de la réalisation de cette pénalité.

Il se présente dans la zone de pénalité.

Le décompte du temps commence au moment où l'athlète entre dans la zone.

Distance S : 10 secondes

Exemple de fautes entraînant une pénalité :

- Procédure de départ non respectée.
- Départ anticipé ne nécessitant pas un rappel collectif
- Jugulaire non verrouillée avant la prise du vélo et déverrouillée avant la pose de celui-ci à son emplacement.
- *Tout casque jeté et non posé.*
- *Non respect des lignes de montée et de descente vélo.*





ZONE D'ARRIVÉE

DISPOSITIF EXCEPTIONNEL LIÉ AU COVID-19

Afin de limiter le nombre de personne dans la zone d'arrivée, **aucun coach n'est autorisé dans la zone d'arrivée.**

Les athlètes seront invités à sortir rapidement de la zone de ravitaillement.

Afin de respecter la santé des bénévoles, nous remercions les athlètes de ne pas cracher, ou se moucher dans cette zone.



Il est de la responsabilité des athlètes et de leurs coach, de s'assurer d'être présents au plus tard 5 mn avant la remise des prix de leur course. Pour rappel, les podiums débuteront **15 minutes après l'arrivée du premier concurrent.**

Les athlètes d'un même club sont dans des tenues identiques lors de la cérémonie protocolaire, aux couleurs et au nom du club.

Le port du masque est obligatoire sur le podium

Seront récompensés dans l'ordre :

- Les 3 premier(e)s du classement scratch de l'étape,
- Le 1^{er} concurrent(e) U23,
- Les 3 premières équipes féminines et masculines pour le classement clubs de l'étape.

Aucun accompagnement, ni athlète supplémentaire possible sur le podium.



S'il est diligenté par les autorités compétentes, les athlètes concernés se verront notifier du contrôle soit par le médecin préleveur, soit par un bénévole désigné.

Ce dernier devra se rendre contrôle, qui se déroulera à la **Communauté Urbaine de Dunkerque (Rue du Pertuis de la Marine, 59140 Dunkerque)** située à 100 m de l'arrivée.

Attention les athlètes doivent :

1. Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon,
2. Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.

IMPORTANT :

Si un athlète est récipiendaire, sa présence au protocole est prioritaire par rapport au contrôle Anti-dopage.



 Les deux épreuves (F/H) seront à suivre en live sur les pages Facebook et YouTube de la Fédération Française de Triathlon dimanche matin dès 11h00.



[Facebook FFTRI](#)



[YouTube FFTriathlon](#)

N'hésitez pas à partager l'information à votre communauté et à relayer le live sur vos réseaux !





PARTENAIRES

PARTENAIRES FÉDÉRAUX



Z3R0D

la chaîne
L'EQUIPE

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT

 AB
ONVOYAGES

PARTENAIRES ORGANISATION

Nord
Le Département est là →


*Les Dunes
de Flandre*
station balnéaire de Dunkerque à Bray-Dunes


Région
Hauts-de-France


Dunkerque
COMMUNAUTÉ URBAINE
Passion
SPORT


DUNKERQUE


Triathlon Littoral 59
Dunkerque - Bray-Dunes



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON



LIENS NUMÉRIQUES UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation
<http://dk.tl59.fr/>

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur
<https://www.prolivesport.fr/>

Retrouvez les Réglementations Sportives :
<https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>

